

Proposition de modification du document soumis à la conférence nationale

Le CN du 13 Mars 2021 a adopté un texte qui est soumis au débat dans le cadre de la conférence nationale des 10 et 11 avril.

Il me paraît fondamental de revenir sur les votes et sur le texte publié pour discussion des communistes. Il y a eu beaucoup d'interrogations et de surprises chez les militants, à la lecture d'une déclaration qui présente au même niveau deux options opposées, l'une d'elle ayant été largement minoritaire.

Tout d'abord concernant les votes, un peu de précisions et même d'informations s'imposent, puisque la déclaration a été publiée SANS les résultats DES votes. Donc les voici. Je reprends ici les chiffres publiés par un membre du CN en la personne de Denis Durand.

Le vote pour adopter la déclaration finale s'est déroulé en deux temps.

Dans un premier temps, la partie du texte qui précède l'intertitre « Une candidature communiste à la présidentielle, utile pour transformer la France et reconstruire la gauche » a été globalement adoptée par 73 voix, contre 41. Il y a eu 13 abstentions.

Dans un second temps, les membres du conseil national ont été amenés à se prononcer entre deux versions de la fin du texte.

Je fais observer, car ma remarque est significative, que pour la première fois depuis l'élection du CN en 2018, **il y a eu 131 présents alors que la moyenne habituelle des présents aux autres CN n'est que d'une soixantaine.** Cherchez les raisons de cet engouement subit pour UNE réunion du CN ? J'ai ma petite idée.

Venons-en aux votes :

La première version, favorable à une candidature communiste, a été adoptée par 68 voix.

La seconde contre la candidature communiste a recueilli 45 voix.

Il y a eu 18 abstentions ;

Le résultat du vote est clair : une proposition a été adoptée celle de la candidature communiste et une autre a été battue : celle d'un nouvel effacement du PCF.

Dès lors il convient de se poser la question de la légitimité de la présentation de l'option battue au même niveau que celle gagnante. Ce n'est pas ainsi que je conçois la démocratie et le respect d'un choix de l'instance nationale légitime entre deux congrès.

Voici donc mon amendement :

Je demande que la déclaration soumise à la discussion pour la conférence nationale respecte le résultat du vote et donc soit expurgée de l'option battue.

Celle-ci, si les statuts le permettent, ce que j'ignore, pourrait être proposée au débat des communistes comme un texte alternatif présenté par ses signataires. J'observe que ceux-ci viennent de publier leur texte dans la tribune de discussion sous le titre trompeur (mais on est habitué aux masques depuis un certain temps) de « Se donner les moyens de gagner en 2022 ». L'honnêteté intellectuelle imposerait de dire notre « candidat c'est Mélenchon » et c'est lui que nous voulons à la place du PCF.